



## Café-galettes

En cette journée froide du 25 janvier, nous sommes 41 personnes à nous présenter au Mon Joli Motel pour recevoir de l'information. En l'absence de notre président, Michel Chouinard nous accueille et nous souhaite la bienvenue. Dans un premier temps, il nous présente madame Hélène Banville conseillère en emploi, qui prend quelques minutes pour nous parler des services offerts par 2 organismes à but non lucratif soit le SAIME et le STE. Pour l'un, la mission est d'aider des personnes ayant des besoins particuliers à entreprendre une démarche d'employabilité et pour l'autre, c'est de faciliter la réinsertion en emploi des travailleurs expérimentés de 50 ans et plus. Pour plus de renseignements, je vous invite à consulter le site internet de ces organismes.

*Service alternatif d'intégration et de maintien en emploi (SAIME)*

<http://www.saime.ca/>

*Service de transition en emploi (STE)*

<http://www.transitionemploi.com/>

Dans un second temps, Louise Verreault présente madame Karine Tanguay, agente de la SQ qui, de façon dynamique, nous expose quelques-uns des procédés utilisés par les fraudeurs. Quelques personnes de l'assistance relatent des occasions où elles auraient pu être victimes de fraude. Madame Tanguay répond aux questions qui lui sont posées et nous rappelle d'être prudents et vigilants.

Suite à son exposé, voici les conseils que je retiens :

- Ne répondons pas aux numéros de téléphone commençant par 0.
- Déchiquetons les papiers sur lesquels se retrouvent nos informations personnelles.
- Rappelons-nous que les banques et les caisses ne demandent jamais d'informations personnelles par téléphone ou par courriel.
- Évitions de signer des contrats sous pression.
- Ne donnons aucune information qui pourrait signifier que nous sommes seuls ou que nous quittons la maison pour un certain temps.
- Méfions-nous des appels annonçant des gains d'argent ou des cadeaux.
- Ne répondons pas aux courriels demandant de l'argent pour un proche soit disant à l'extérieur du pays sans vérifier la véracité des faits.
- Protégeons nos cartes de crédit ou de débit du clonage en utilisant des étuis sécuritaires.
- Au besoin, appelons la Sûreté du Québec au numéro 310-4141.

Pour faire suite à la conférence de madame Tanguay, madame Bianca Castonguay éducatrice spécialisée, nous éclaire sur les actes de maltraitance dont nous pouvons être victimes. Malheureusement ces actes sont souvent posés par des personnes proches et les victimes, pour des raisons bien à elles, tardent à dénoncer leur agresseur.

Finalement à l'aide d'un jeu, madame Zoé Thibault travailleuse sociale au CAVAC, nous fait part du sujet délicat qu'est l'exploitation financière. Celle-ci survient lorsqu'une personne que vous connaissez essaie de s'accaparer ou de prendre le contrôle de ce qui vous appartient (argent, biens, propriété) à son avantage et non au vôtre. Les victimes peuvent s'adresser à une personne de confiance, en parler à leur médecin ou contacter le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Un don de 100 \$ est d'ailleurs remis à cet organisme par Louise Verreault au nom de l'AREQ MONT-JOLI-MITIS.

Cet après-midi bien rempli se termine par un goûter permettant aux personnes présentes de poursuivre les discussions.

Je vous convie à notre prochaine activité qui aura lieu à Price, le 15 février. En attendant, gardons l'œil ouvert et soyons prudents.

Au plaisir,

Lina Tremblay